

Diminution des méfaits et des coûts liés à l'alcool en Colombie-Britannique : Examen de politiques

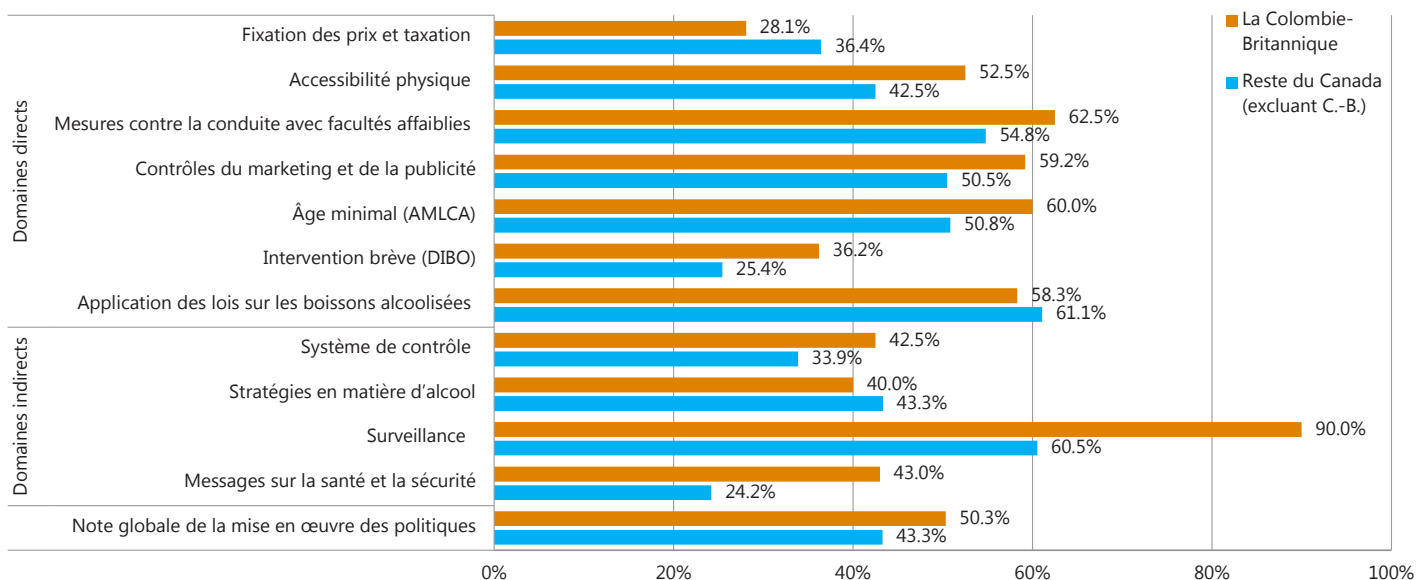
British Columbia

Population (2016)	4,648,494
Consommation d'alcool par habitant, âgé de 15 ans et plus*	9,9 l d'alcool pur**
Coût global des dommages liés à l'alcool (2014)	1,936M\$
Revenus nets tirés de la vente d'alcool (2014)***	1,621M\$
Type de système de vente au détail d'alcool	système mixte : public et privé

Le projet d'Évaluation des politiques canadiennes sur l'alcool (ÉPCA) est une évaluation rigoureuse de la mise en œuvre de politiques en matière d'alcool, fondées sur des données probantes, dans chaque province et territoire en 2017. Un cadre stratégique complet sur l'alcool a été élaboré et il contient les meilleures pratiques de référence (gold standard) dans 11 domaines de politique différents. Les sept premiers domaines ont fait la preuve de leur efficacité en tant que moyen de réduire directement la consommation d'alcool et/ou les dommages liés au niveau de la population. Les quatre derniers domaines sont composés de stratégies éprouvées qui facilitent plus indirectement la mise en œuvre des sept premiers domaines. Voir Stockwell et al, 2019¹ pour la méthodologie complète et les résultats.

Les notes présentées dans ce résumé reflètent la mesure dans laquelle la Colombie-Britannique a mis en œuvre les meilleures pratiques de référence figurant dans le cadre des pratiques sur les politiques en matière d'alcool de l'ÉPCA. **Dans l'ensemble, la Colombie-Britannique a obtenu une note de 50 % en 2017, soit sept points de pourcentage de plus que la moyenne de 43 % obtenue par le reste du Canada (excluant la C. B.).**

Notes de domaine, Colombie-Britannique vs. reste du Canada, 2017








* Ajusté pour tenir compte de la consommation d'alcool non comptabilisée. ** Équivalent à 581 verres standard (1 verre standard contient 17,05 ml d'alcool pur et équivaut à 341 ml de bière à 5 %; 142 ml de vin à 12 %; ou 43 ml de spiritueux à 40 %). *** Revenu net des régies des alcools, totalité des taxes et autres revenus. Voir le rapport ÉPCA pour la liste complète des sources de données.

Pratiques prometteuses en Colombie-Britannique

- Le **prix minimal** de la majorité de l'alcool vendu dans les établissements où l'alcool est consommé sur place de la Colombie-Britannique (p. ex. : les bars et les restaurants) est actuellement supérieur à la meilleure pratique de référence; la seule exception concerne le tarif réduit sur la bière et le cidre en fût servis dans un format de plus de 50 onces. La Colombie-Britannique fixe également des taxes de vente sur l'alcool 3 % plus élevées que la TVP imposée sur les autres biens de consommation.
- Pour favoriser une consommation plus sécuritaire, la Colombie-Britannique **limite à deux le nombre de consommations** standard servies en même temps à un client et permet, dans les établissements où l'alcool est consommé sur place, tels les bars et les restaurants, de reboucher une bouteille de vin non terminée et de l'emporter.
- Des contre-mesures sévères contre la conduite avec facultés affaiblies sont en place en Colombie-Britannique. La **durée minimale de la suspension administrative du permis de conduire**, comme recommandé, est fixée à trois jours pour la première infraction et à sept jours pour la deuxième infraction, avec frais de rétablissement du permis de conduire.
- La Colombie-Britannique s'est dotée d'une **loi sur l'âge minimal légal de consommation d'alcool** qui interdit l'achat et la vente d'alcool à des personnes mineures, **sans exception** permettant la consommation légale d'alcool dans certains contextes, comme un parent, un conjoint ou un tuteur qui fournit de l'alcool dans une résidence privée.



Renforcer les politiques en matière d'alcool en Colombie-Britannique (1/2)

Domaine de politique	Note	Recommandations sélectionnées
 Fixation des prix et taxation	28% F	Veiller à ce que les prix minimums soient fixés par « verre standard » (=17,05 ml d'alcool pur) à un tarif d'au moins 1,75 \$ dans les magasins de vente pour emporter et 3,50 \$ dans les établissements où l'alcool est consommé sur place , après taxes et sans exception (prix recommandés en 2019). Par exemple, des prix minimaux en vertu de la loi devraient s'appliquer à tous les points de vente d'alcool pour emporter, y compris les centres de vinification. Les rabais au volume, par exemple sur les pichets de bière, devraient être interdits. Les prix devraient être indexés annuellement selon le taux d'inflation propre à la Colombie-Britannique pour s'assurer que l'alcool ne devienne pas moins cher que d'autres produits de consommation au fil du temps. Les prix minimaux de l'alcool à consommer sur place n'ont pas été actualisés depuis leur mise en œuvre en 2016 et présentent donc un potentiel réduit de réduction des effets néfastes.
 Accessibilité physique	53% D-	Adopter des restrictions législatives concernant la densité des points de vente en Colombie-Britannique, particulièrement ceux où l'alcool est consommé sur place, comme les restaurants et les bars. Limiter l'accessibilité à l'alcool en réduisant les heures de vente ; ne pas permettre la vente d'alcool tôt le matin (c. à d. avant 11 h 00) ou tard le soir (c. à d. après 20 h 00 dans les magasins de vente au détail et après 1 h 00 du matin dans les lieux de consommation sur place), sans exception, et interdire le service aux chambres de l'alcool 24 h par jour dans les hôtels et les motels .
 Mesures contre la conduite avec facultés affaiblies	63% C-	Renforcer le programme de délivrance graduelle des permis de conduire pour les nouveaux conducteurs en Colombie-Britannique en mettant en œuvre une interdiction de conduire la nuit pour les conducteurs de l'étape 2 ainsi qu'une politique de tolérance zéro à l'égard du cannabis et des substances illicites pendant au moins trois ans après l'achèvement du programme. Les sanctions devraient être renforcées ou modifiées pour tous les conducteurs chez qui l'on détecte la prise de drogue en plus de l'alcool, et une ordonnance d'utilisation d'un antidémarréur éthylométrique pendant au moins trois ans devrait être imposée aux conducteurs reconnus coupables d'une deuxième infraction en vertu du <i>Code criminel</i> .
 Contrôle du marketing et de la publicité	59% D+	Veiller à ce que les restrictions relatives aux publicités sur l'alcool s'appliquent au placement, au contenu et à la quantité de publicités . Assurer également la mise en place d'un système indépendant s'occupant des plaintes relatives aux publicités de tous les points de vente d'alcool à emporter, que ceux-ci soient gérés par le secteur privé ou le gouvernement. Mettre en place un processus de présélection obligatoire , par une autorité indépendante, de toutes les publicités sur l'alcool afin de confirmer qu'elles respectent les restrictions relatives au contenu avant leur diffusion, et imposer des pénalités pouvant varier selon la gravité de l'infraction. Les organismes de réglementation et les détaillants d'alcool devraient utiliser les médias sociaux pour présenter des messages sur la santé et la sécurité liés à l'alcool basés sur des données probantes .
 Âge minimal légal de consommation d'alcool	60% C-	Augmenter l'âge minimal légal de consommation d'alcool et prendre en considération des politiques en matière de consommation d'alcool qui accordent un accès légal progressif à l'alcool par la restriction de la quantité et du type d'alcool qui peut être acheté dans des contextes précis entre 19 et 21 ans.

DOMAINES DE POLITIQUES DIRECTES

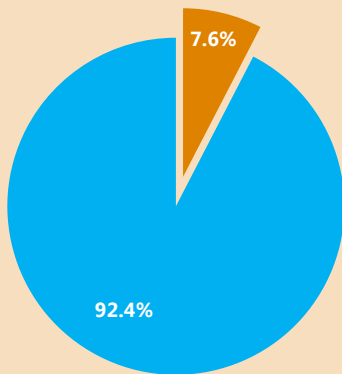


Renforcer les politiques en matière d'alcool en Colombie-Britannique (2/2)

Domaine de politique		Note	Recommandations sélectionnées
DOMAINS DE POLITIQUES DIRECTS	 <p>Dépistage, intervention brève et orientation</p>	<p>36%</p> <p>F</p>	<p>Collaborer avec les professionnels de la santé pour développer les lignes directrices et les outils de dépistage, d'intervention brève et d'orientation (DIBO) à mettre en œuvre dans un contexte de soins de santé et sur le Web, ou considérer l'adoption des ressources DIBO développées par le Collège des médecins de famille. La mise en ligne des outils peut en accroître l'accessibilité, spécialement auprès des jeunes ou de ceux qui n'ont pas accès aux cliniques de santé; un suivi de la mise en œuvre des outils devrait avoir lieu afin d'orienter les futures activités DIBO.</p>
	 <p>Application des lois sur les boissons alcoolisées</p>	<p>58%</p> <p>D+</p>	<p>Mettre en œuvre un programme d'application de la loi et de délivrance de permis en fonction du risque, pour l'octroi des permis aux établissements vendant de l'alcool à consommer sur place, aux magasins qui en vendent pour emporter et lors d'événements spéciaux, afin d'orienter les conditions de délivrance de permis et le calendrier d'inspections en fonction des caractéristiques des points de vente et des titulaires de permis ainsi que des données sur les incidents.</p> <p>Les lieux de vente au détail d'alcool à consommer sur place ou emporter devraient faire l'objet d'une inspection au moins une fois par an et de contrôles plus fréquents en fonction du risque. Embaucher au moins un inspecteur des alcools par 300 points de vente afin de garantir un nombre suffisant d'inspecteurs pour effectuer fréquemment des vérifications de conformité et de suivi des infractions.</p>
DOMAINS DE POLITIQUES INDIRECTS	 <p>Système de contrôle de l'alcool</p>	<p>43%</p> <p>F</p>	<p>Accroître la proportion de points de vente d'alcool à emporter détenus et exploités par le gouvernement en Colombie-Britannique.</p> <p>Interdire la vente d'alcool en dehors des points de vente d'alcool à consommer sur place ou emporter, comme la vente en ligne et les services de livraison, et éliminer progressivement les centres de vinification, qui encourage la vente en vrac d'alcool peu coûteux.</p> <p>Veiller à ce qu'il y ait des fonds réservés en vertu d'une loi pour appuyer les initiatives de prévention et la diffusion de messages sur la santé.</p>
	 <p>Stratégie provinciale sur l'alcool</p>	<p>40%</p> <p>F</p>	<p>Élaborer, sans l'intervention de l'industrie, une stratégie spécifique sur l'alcool endossée par le gouvernement et incluant un éventail de politiques de santé publique fondées sur des données probantes.</p> <p>Veiller à ce que la stratégie dispose d'un financement dédié et d'un chef de file désigné, qui se concentre sur la sécurité et la santé publiques, pour en faciliter la mise en œuvre, ainsi que de systèmes de surveillance de la mise en œuvre et de l'efficacité. La stratégie devrait être mise à jour au moins tous les cinq ans.</p>
	 <p>Surveillance</p>	<p>90%</p> <p>A+</p>	<p>Financer suffisamment le suivi des indicateurs de consommation d'alcool et des méfaits s'y rattachant, et s'assurer qu'ils soient publiés au moins une fois par année au moyen d'un système centralisé, et ce, pour favoriser une surveillance efficace des tendances en matière de consommation et de méfaits.</p>
	 <p>Messages sur la santé et la sécurité</p>	<p>43%</p> <p>F</p>	<p>Imposer au fabricant, par exigence législative, d'apposer des étiquettes améliorées sur les contenants d'alcool comportant des messages sur la santé et la sécurité, des renseignements sur les verres standards et les lignes directrices nationales sur la consommation d'alcool à faible risque; les étiquettes doivent comporter, en rotation, des messages bien en vue accompagnés de graphiques.</p> <p>Assurer la diffusion de messages législatifs sur la santé et la sécurité, qui comprennent une variété de messages axés sur la santé, dans tous les lieux de vente d'alcool à consommer sur place ou emporter et imposer aux régions des alcools l'utilisation d'un éventail de plateformes médiatiques pour communiquer des messages sur la santé et la sécurité.</p>
Note globale de la mise en œuvre des politiques		<p>50%</p> <p>D-</p>	<p>Une liste complète de meilleures pratiques de référence (gold standard) sur les politiques en matière d'alcool est disponible à l'annexe C du rapport complet de l'ÉPCA².</p>

Colombie-Britannique : Quelques constatations, 2017

Magasins de vente d'alcool au détail, Colombie-Britannique, 2017

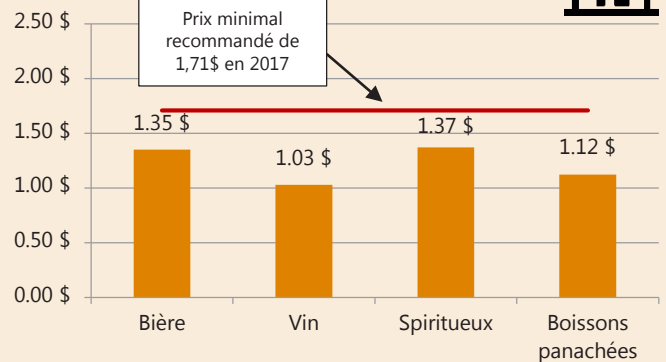


■ Magasins gouvernementaux ■ Magasins privés

Un système de vente au détail 100 % gouvernemental est recommandé

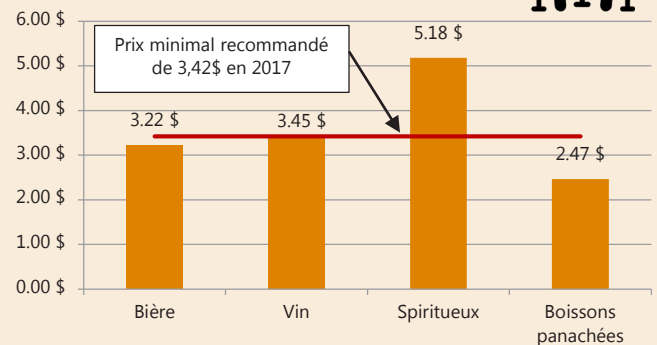
Prix minimal par verre standard, Colombie-Britannique, 2017

Magasins de vente pour emporter



(Prix par verre standard pour une boisson à teneur moyenne en alcool)

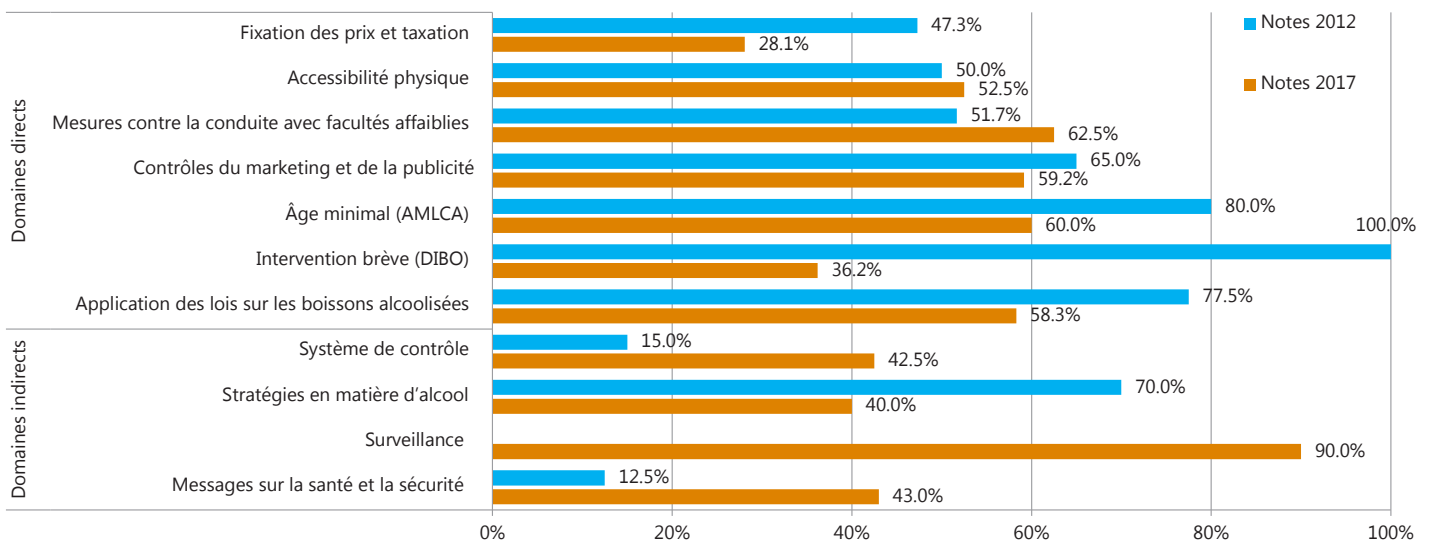
Lieux de consommation sur place (restaurants, bars, etc.)



(Prix par verre standard pour une boisson à teneur moyenne en alcool)

Note: Le prix minimal de la bière dans les lieux de consommation sur place présenté ici est calculé à partir de trois prix minimum.

Notes de domaine, Colombie-Britannique, 2012 vs 2017



Note : Les indicateurs de politique peuvent avoir changé entre 2012 et 2017; les notes reflètent donc les meilleures pratiques au moment de la collecte des données.

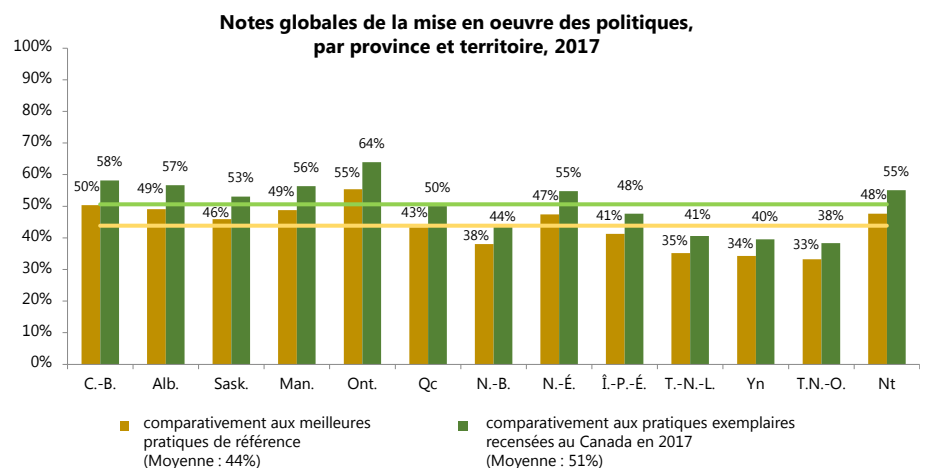
Prochaines étapes pour réduire les méfaits et les coûts liés à l'alcool en Colombie Britannique

- Compte tenu des dommages importants et croissants causés par la consommation d'alcool, le gouvernement de la Colombie-Britannique doit accorder une plus grande priorité au financement et à la mise en œuvre de politiques efficaces en matière d'alcool, comme celles décrites dans le présent résumé et dans le rapport complet².
- Repenser la façon de voir l'alcool comme un produit comme les autres. L'alcool ne devrait pas être vendu à côté de la nourriture et des autres produits d'épicerie, car ces situations entraînent une augmentation de la consommation et des méfaits qui s'y rattachent.
- Tirer des leçons des autres provinces et territoires ayant réussi à mettre en œuvre des politiques efficaces en matière d'alcool (voyez qui sont les leaders en matière de pratiques exemplaires dans le rapport complet² [P12]).
- En collaboration avec des organismes non gouvernementaux et d'autres intervenants, le gouvernement doit prendre des mesures pour mettre en œuvre une combinaison de politiques populationnelles, qui donne la priorité aux sept premiers domaines de politiques énumérés dans le présent résumé.
- Informer le public au sujet des risques que lui fait courir l'alcool, notamment les risques comparatifs de l'alcool et d'autres substances, afin de créer un climat plus propice à l'adoption de politiques efficaces. Il est possible d'y parvenir au moyen d'initiatives comme l'apposition obligatoire d'étiquettes de mise en garde sur tous les contenants d'alcool et de messages clairs et cohérents en matière de santé publique sur un éventail de sujets liés à la santé.
- Documenter soigneusement les changements apportés aux politiques en plus de surveiller et évaluer régulièrement les résultats liés à la santé et à la sécurité publiques lorsqu'il est question d'alcool pour mieux éclairer l'élaboration des prochaines politiques.

Comment la Colombie Britannique se compare-t-elle aux autres provinces et territoires?

Même si, dans l'ensemble, les provinces et les territoires ont obtenu de piètres résultats par rapport aux meilleures pratiques de référence (gold standard), plusieurs exemples de bonnes pratiques ont été recensés à travers le Canada. **En fait, si une province ou un territoire choisissait d'implanter toutes les pratiques exemplaires recensées au pays, il obtiendrait une note de 87 % (Grade A).**

En se basant sur l'ensemble des pratiques exemplaires recensées, les notes ont été ajustées pour montrer comment chaque province et territoire se compare aux meilleures pratiques actuellement mises en place au Canada (barres vertes).



Citation suggérée : Stockwell, T., Vallance, K., Chow, C., Wettlaufer, A., Giesbrecht, N., April, N., Asbridge, M., Callaghan, R., Cukier, S., Davis-Macnevin, P., Dubé, M., Hynes, G., Mann, R., Solomon, R., Thomas, G., Thompson, K. (2019). Diminution des méfaits et des coûts liés à l'alcool en Colombie-Britannique : Examen de politiques. Victoria, C.-B. : Institut canadien de recherche sur l'usage de substances, Université de Victoria.

Remerciements : Nous remercions tous les intervenants provinciaux et territoriaux qui ont formulé de précieux commentaires pour ce projet et qui ont contribué aux activités de collecte et de validation des données. Nous exprimons notre gratitude à MADD Canada qui nous a permis d'utiliser les documents de son examen législatif de 2018. Nos remerciements vont également à nos trois experts externes Robyn Burton, Toben Nelson et Tanya Chikritzhs et à tous les membres de l'équipe élargie du projet. Cette étude a été financée par le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances de Santé Canada. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou des autres organisations qui y sont mentionnées.

✚ **Pour en apprendre plus sur le projet d'Évaluation des politiques canadiennes sur l'alcool, lire d'autres résumés provinciaux ou territoriaux et télécharger la version intégrale des rapports fédéral et provincial/territorial, veuillez visiter le site alcoholpolicy.cisur.ca ou envoyez un courriel à l'adresse cisur@uvic.ca.**